

Lyon, le 20 février 2026

## Communiqué de presse

---

### Mémoires en Actions : 60 ans après la catastrophe de Feyzin, la Métropole de Lyon met en lumière la mémoire des catastrophes industrielles

Chaque année, la Métropole de Lyon soutient des projets mémoriels menés par des acteurs de la Mémoire, culturels ou artistiques, à destination des différents publics du territoire. Une nouvelle thématique, s'appuyant sur des dates anniversaires, est mise en avant chaque année. 60 ans après la catastrophe de Feyzin, l'édition 2026 vise à mettre en lumière la mémoire des catastrophes industrielles et des luttes qui les ont suivies pour faire évoluer les législations et diminuer les risques industriels.

#### 60 ans de la catastrophe de Feyzin

Au cours des dernières décennies, un certain nombre d'accidents industriels majeurs sont survenus à l'échelon local, national, européen ou mondial, dont les conséquences ont été tragiques d'un point de vue sanitaire et environnemental. Notre territoire est particulièrement concerné, marqué par des activités à risques concentrées au sud du Rhône



Catastrophe de Feyzin, 1966 © Métropole de Lyon - Auteur inconnu

dans le « couloir de la chimie », et situé à proximité de plusieurs centrales nucléaires. La mémoire de la catastrophe de la raffinerie de Feyzin en 1966 est encore particulièrement prégnante parmi les habitants de la Métropole.

On recense ainsi sur la région Auvergne-Rhône-Alpes 5 000 Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 3 600 établissements ayant au moins une installation soumise à autorisation et 110 établissements classés Seveso seuil haut, dont 26 sur le territoire de la Métropole de Lyon.

L'explosion survenue en décembre 2025 sur le site industriel de Saint-Fons rappelle celle de la raffinerie de Feyzin en 1966. Ces événements, séparés par près de soixante ans, montrent que les risques industriels restent une réalité et d'actualité.

### Les lauréats

Dans ce contexte, la Métropole de Lyon a attribué des subventions dans le cadre de l'appel à projets Mémoires en Actions pour un montant total de 80 000 € aux projets suivants :

- **MAN Lyon**, *40 ans après Tchernobyl*, 1 000 €
- **Quais du Polar**, *La grande enquête urbaine*, 7 000 €
- **Studio Vago**, *Mémoire sonore des catastrophes industrielles*, 5 000 €
- **TRACES, Histoires Mémoires et Actualité des migrations en Rhône Alpes**, *Mémoires d'usines*, 10 000 €
- **Vive la TASE**, *Elles et les luttes - approfondissement sur la dimension risques et maladies professionnelles liés la production de viscosse à la Tase - division du travail et nature des risques*, 2 000 €
- **VOLCA**, *Après le souffle*, 5 000 €
- **Mairie de Feyzin**, *Mémoires feyzinoises d'une catastrophe industrielle*, 6 000 €
- **Le Grand Nulle Part**, *Les souterraines - Forme itinérante*, 5 000 €
- **Le chat qui dort production**, *Mémoires brûlantes : catastrophes industrielles en Auvergne-Rhône-Alpes*, 9 000 €
- **CASC SDMIS - Section Musée des Sapeurs-Pompiers Lyon-Rhône**, *La catastrophe de 1966, la vallée de la chimie s'en souvient*, 5 000 €
- **Escale Création - Maxime Duvillard**, *Feyzin hier, Feyzin demain*, 6 000 €
- **Espace Pandora**, *De flamme et d'encre - Les mots d'une catastrophe*, 2 000 €
- **Essentiel Éphémère**, *16431 - Souvenirs d'avenir*, 2 000 €
- **Graines de sol - Le Hareng Sort**, *Inter-actions dans la Vallée de la Chimie*, 5 000 €
- **La Commune mesure**, *On travaille pour vivre*, 6 000 €
- **La Ville Édifiante**, *Fumeuses mémoires*, 4 000 €